



25 janvier 2010

Communiqué de presse

Disparition De Roger Pierre

L'Adami salue la mémoire d'un comédien populaire et exigeant

Le Conseil d'administration de l'Adami et son président, Philippe Ogouz, ont appris avec une immense tristesse la disparition du comédien Roger Pierre à l'âge de 86 ans. Rendu célèbre pour son duo mythique avec Jean Marc Thibault qui occupa pendant presque trente ans sa vie d'acteur, Roger Pierre était associé de l'Adami depuis 1968. En plus de cinquante ans de carrière, cet artiste infatigable n'aura cessé d'enthousiasmer aussi bien le public que les professionnels.

Né le 30 août 1923 à Paris, Roger Pierre fait ses débuts au cinéma dans les années 1940, décennie qui marquera sa rencontre avec Jean-Marc Thibault et le début d'une longue collaboration dans des cabarets, au théâtre et à la télévision.

Après le grand succès des séries historico-comiques "Les Maudits Rois fainéants" et "Les Z'heureux rois z'Henri", il met fin en 1976 à son tandem comique pour se consacrer à une carrière en solo dans le théâtre et le cinéma. Le public a pu le voir dans de nombreuses comédies (*Une vie de garçon*, *Les durs à cuire*, *Les malabars au parfum*, *Bingo*) mais également dans un rôle plus inhabituel dans la carrière de cet artiste comique : *Mon oncle d'Amérique* d'Alain Resnais et plus récemment dans le *Herbes Folles* du même réalisateur. Parmi les films les plus marquants de sa carrière on se souvient également de *Tartarin De Tarascon* de Francis Blanche et Raoul André en 1962.

« Roger Pierre a fait rire la France pendant plus de trente ans par son talent et sa générosité, il restera l'un des monstres de la scène française. Il n'a pas seulement été un immense interprète, mais également un scénariste, dialoguiste et réalisateur exigeant. C'est pourquoi son talent, son humour et sa simplicité resteront longtemps dans nos mémoires » déclare Philippe Ogouz président du Conseil d'administration de l'Adami.

Contact presse :
Caroline Buire
T : 01 44 63 10 84
cbuire@adami.fr

Direction de la communication :
Gaël Marteau
T : 01 44 63 10 34
gmarteau@adami.fr

Retrouvez toute l'actualité des artistes-interprètes sur www.adami.fr



L'Adami répartit les droits des comédiens, chanteurs, musiciens solistes, humoristes, chefs d'orchestre et danseurs pour la diffusion de leur travail enregistré.

Elle favorise le renouvellement des talents et consolide l'emploi artistique à travers ses aides à la création, à la diffusion du spectacle vivant et à la formation professionnelle continue des artistes.